



OPTIMISATION DE LA CHAÎNE DE LA DÉPENSE DES ACTIONS DE FORMATION CONVENTIONNÉES

AUDIO ORGANISMES DE FORMATION

15 juin 2021

sommaire

**1/ NOUVELLES FONCTIONNALITES DANS
KAIROS**

2/ PAIEMENT DU « FORFAIT COVID »

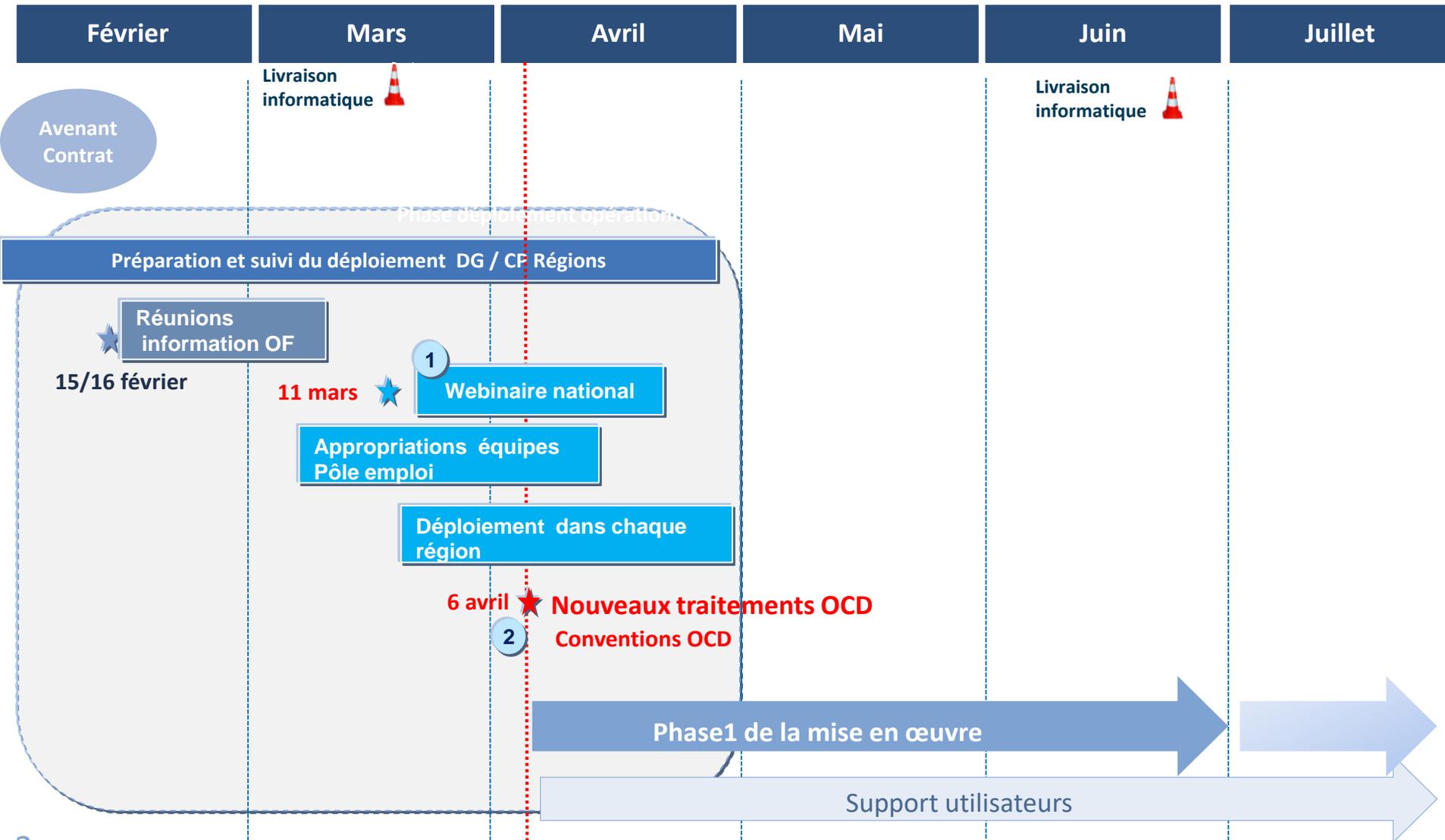
**3/ POINT SUR LA MONTEE EN CHARGE ET LE
DEPLOIEMENT**

4/ POINTS DE VIGILANCE

5/ ECHANGES

6/ ANNEXES

Déploiement – Vision synthétique





1

**NOUVELLES
FONCTIONNALITES
DANS KAIROS**

TRAJECTOIRE DE LIVRAISON DES FONCTIONNALITES OCD



LIVRAISON SI MARS

Webinaire national

- Création de DSF intermédiaire
- Création de DSF de solde
- Traitement des DSF en réouverture
- Validation du titulaire
- Transmission à PE

- *Saisie des IBAN*

LIVRAISON SI JUIN

Info SI

- Affichage du résultat du SF décidé par PE
- *DSF complémentaire ESF*

- **Export Excel**

LIVRAISON SI NOVEMBRE

Info SI

- *DSF complémentaire ESP*

Fonctionnalités dans l'outil KAIROS NG – pour les sessions ESF et ESP

Rappels: Différents types de DSF – DSF et facture

Le contenu et les règles de gestion de DSF varient selon le moment de la formation où elle intervient. On distingue:

- la **DSF intermédiaire**
- la **DSF en réouverture**
- la **DSF de solde**
- *La DSF complémentaire*

Vous pouvez saisir les demandes de service fait au fil de l'eau, quand vous le souhaitez, a fortiori si vous voulez obtenir le paiement d'heures réalisées.

Dans ce cas, la DSF va être accompagnée d'une facture.

(Pour rappel, il n'y a plus de jalon de facturation obligatoire comme dans le circuit hors OCD)

La DSF est formalisée avant la facture .

**Forte préconisation:
1 DSF = 1 facture**

1
.1

**DEMANDE DE
SERVICE FAIT
COMPLEMENTAIRE**

Création et Transmission à Pôle emploi d'une DSF ESF complémentaire depuis KAIROS NG

La DSF complémentaire peut être mobilisée lorsque vous souhaitez compléter une DSF intermédiaire initiale déjà validée par Pôle emploi.

- Cette fonctionnalité a notamment été mise en place pour que vous puissiez vous faire payer des heures d'absence devenues finançables après l'obtention tardive d'un justificatif.
- La DSF complémentaire permet également d'ajouter des heures oubliées sur une séquence pour un stagiaire donné.
Par exemple: vous retrouverez des feuilles d'émargement égarées. Vous pouvez saisir après coup des heures finançables en plus pour un stagiaire donné sur une séquence donnée d'une DSF déjà validée.



La DSF complémentaire n'est possible que sur des DSF intermédiaires

Création et Transmission à Pôle emploi d'une DSF ESF complémentaire depuis KAIROS NG

La fonctionnalité « DSF complémentaire » est livrée en deux temps dans KAIROS:

1) Livraison informatique mi-juin pour les sessions ESF

Fonctionnalité disponible pour les sessions ESF

Vous pouvez notamment valoriser partiellement des heures d'absence préalablement déclarées comme non facturables.

Par exemple: dans une DSF intermédiaire j'ai déclaré 35h d'absence pour un stagiaire sans justificatif donc non finançable. Cette DSF est validée par PE.

2 mois plus tard vous obtenez l'arrêt maladie pour ce DE qui couvre 20 heures d'absence sur 35.

Vous pouvez faire une DSF complémentaire pour demander le financement de 20h sur 35 initialement déclarées et validées

2) Livraison informatique de novembre pour les sessions ESP

Fonctionnalité disponible pour les sessions ESP également

Création et Transmission à Pôle emploi d'une DSF ESF complémentaire depuis KAIROS NG

- ❖ La DSF complémentaire ESF est toujours rattachée à une DSF « initiale » validée par Pôle emploi. Elle peut être créée par un dispensateur ou un titulaire en son nom propre ou pour le compte d'un dispensateur.
- ❖ Le titulaire visualise la DSF ESF complémentaire créée par le dispensateur. La transformation des heures non finançables en finançables, et l'ajout d'heures sur des séquences est possible.
- ❖ Tant que la DSF ESF complémentaire n'est pas transmise à Pôle emploi, il est toujours possible de la modifier.
- ❖ Il est possible de faire une DSF ESF complémentaire uniquement pour une absence qui n'a pas encore fait l'objet d'une DSF complémentaire.
- ❖ **Si vous avez transmis par erreur une DSF ESF complémentaire à Pôle emploi, une réouverture n'est pas possible.**



ACCÈS À VOS SERVICES

Identifiant :

1

Mot de passe :

2



SE CONNECTER

- Mot de passe oublié ?
- Guide du mot de passe
- Demande de contact
- Accéder à la FAQ

A partir du « Portail emploi » <https://www.portail-emploi.fr/portail-tap/mireconnexion>, vous renseignez votre identifiant **1** et votre mot de passe **2** pour accéder à Kairos.

Se déconnecter

Utilisateur : 

Organisme : FORMATEUR 

Localisation : PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR 

- Modifier mon mot de passe
- Simuler un profil

Accueil

MES APPLICATIONS

Informations sur les demandeurs d'emploi

 KAIROS Profil KAIROS ([])

Calculateur date de fin de PIF FOAD (XLSX, 15,5 Ko)
Guide COADHA (PPT, 1 Mo)

 **KAIROS NOUVELLE GÉNÉRATION** ([]) Profil KAIROS

INTERVENTION TECHNIQUE



En raison d'une intervention technique, le portail emploi et les applications partenaires seront indisponibles du vendredi 15 décembre 18h15 jusqu'au lundi 18 décembre 07h00.

ATTENTION

kairos

1 Après avoir saisi votre identifiant et votre mot de passe, vous accédez à KAIROS. Vous avez accès aux applicatifs KAIROS 2 et KAIROS NOUVELLE GÉNÉRATION 3 dit KAIROS NG, vous cliquez sur le lien de ce dernier. 4

Connexion à KAIROS NG

1

Facturation

2

Gestion des livrables

ACCUEIL

RENDEZ-VOUS

Sessions ouvertes sur candidatures :

- Contacts à saisir 0
- Présences à saisir 0
- Résultats à saisir 0

Sessions ouvertes FOAD Marché 2019 :

- Prises de contact à saisir sur sessions de formation FOAD Marché 2019 0
- PIF en attente de modification 0
- PIF en attente de validation 0
- PIF sans réponse (> 1 mois) 0

SUM DES DEVIS

Bienvenue sur KAIROS Nouvelle Génération !

KAIROS évolue et vous donne accès à des écrans modernisés. Vous pouvez réaliser un devis ou créer une session pour une AFPR ou une POEI.

Une nouvelle modalité d'inscription vous est proposée : l'inscription sur candidature. De nouvelles fonctionnalités seront apportées prochainement.

GESTION DES LIVRABLES DE FACTURATION

Sur sessions de formation Marché AFC 2019 :

- Demandes de services faits à traiter (réouverture) 1
- Demandes de services faits à valider titulaire 15
- Demandes de services faits en brouillon 4

- Dans le bandeau de navigation de la page d'accueil de KAIROS NG, vous cliquez sur l'item « **Facturation** » 1 et cliquez sur le sous-menu « **Gestion des livrables** » 2 pour accéder à l'écran « Mes livrables » où figurent l'ensemble de vos DSF et à partir duquel vous pouvez visualiser vos demandes de service fait (DSF).

Création et Transmission à Pôle emploi d'une DSF ESF complémentaire depuis KAIROS NG

1 Seule une DSF ESF au statut "Validée par Pôle emploi" peut être complétée par le dispensateur ou le titulaire.

2 Une icône de type fichier est présente sur les DSF au statut " Validé Pôle emploi".

3 Affichage d'une info bulle qui indique "Compléter »

- Lorsque le dispensateur clique sur l'icône "Compléter", il est dirigé sur la page "Créer une demande complémentaire »

The screenshot displays the 'MES LIVRABLES' section of the KAIROS NG application. On the left, a sidebar contains navigation options: 'Accueil', 'Catalogue de formation', 'Rendez-vous', 'Devis AEPER / PQEI', 'Facturation', 'Gestion des livrables' (highlighted), 'Prime de satisfaction', and 'Gestion des IBAN'. The main area features a search bar with the placeholder 'Quelle demande ?' and a search icon. Below the search bar, there are filters for 'Trier par', 'filtrer par', 'Dispensateur', and 'Réouverture'. A blue button labeled 'CRÉER UNE DEMANDE' is positioned in the top right of the list area.

The table below shows 24 requests corresponding to the search criteria. The table has columns for 'Demande de service fait', 'Période', 'Convention', 'Dispensateur', and 'Statut des demandes'. Three rows are highlighted with red circles and numbers 1, 2, and 3, corresponding to the text on the left. Row 1 shows a request with status 'VALIDÉ PÔLE EMPLOI' and a document icon. Row 2 shows a request with status 'VALIDÉ PÔLE EMPLOI' and a document icon. Row 3 shows a request with status 'Supprimé' and a document icon.

Demande de service fait	Période	Convention	Dispensateur	Statut des demandes
Demande n°N1 Appui à la recherche d'emploi, Formation professionnelle, Remise à niveau, Séance formative innovante, Soutien personnalisé Session Accompagnement VAE 1	19/03/21 - 30/04/21	41C49B002050 (ESP) 19/03/21 - 20/05/21	SA	VALIDÉ PÔLE EMPLOI
Demande n°N2 Formation professionnelle, Remise à niveau Session Titre professionnel agent d'entretien du bâtiment s	28/04/21 - 28/05/21	41C49B002066 28/04/21 - 13/06/21	Af	VALIDÉ PÔLE EMPLOI
Demande n°N2 Appui à la recherche d'emploi, Coaching, Formation professionnelle, Formation en situation de travail en entreprise, Remise à niveau, Séance formative innovante, Soutien personnalisé Session Accompagnement VAE	30/04/21 - 20/05/21	41C49B002050 (ESP) 19/03/21 - 20/05/21	GI	Supprimé
Demande n°N3 Appui à la recherche d'emploi, Coaching, Formation professionnelle, Formation en situation de travail en entreprise, Remise à niveau, Séance formative innovante, Soutien personnalisé Session Accompagnement VAE	30/04/21 - 20/05/21	41C49B002050 (ESP) 19/03/21 - 20/05/21	G	Supprimé
Demande n°N1 Appui à la recherche d'emploi, Formation professionnelle Session Réinitialisation du parcours professionnel	03/05/21 - 01/06/21	41C49B002094 03/05/21 - 24/07/21	C HAL	VALIDÉ PÔLE EMPLOI

Création et Transmission à Pôle emploi d'une DSF ESF complémentaire depuis KAIROS NG

- 1 Les blocs "Convention" et "Organisme de formation" 2 restituent les données de la DSF initiale.
- 3 Le bloc " Demande de service fait complémentaire » restitue les informations relatives à la période de la DSF, aux séquences sélectionnées dans la DSF initiale.
- 4 Le bloc " Demandeurs d'emploi inscrits sur la séquence » restitue pour chaque DE, par séquence les heures déclarées sur la DSF initiale validées par Pôle emploi.
- 5 Pour saisir des heures complémentaires pour un DE, le dispensateur clique sur l'icône « Compléter ».

< RETOUR

CRÉER UNE DEMANDE COMPLÉMENTAIRE

1 CONVENTION

Numéro de convention : 41C49B002094
 N° de marché : 50827
 N° de Bon de réservation : 1234
 Date de la convention : 03/05/2021 au 24/07/2021
 Session : Réinitialisation du parcours professionnel
 Type : Entrées Sorties Fixes (ESF)

2 ORGANISME DE FORMATION

Nom de l'organisme de formation : C
 SIRET : 130
 Lieu de la formation : 1 rue L

3 DEMANDE DE SERVICE FAIT COMPLÉMENTAIRE

Période : 03/05/2021 au 01/06/2021
 N° Demande de service fait initiale : N1
 Séquences : Appui à la recherche d'emploi, Formation professionnelle

4 DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS SUR LA SÉQUENCE

Vous pouvez renseigner, pour chaque DE, sur la période déclarée, par séquence, les heures de réalisation et/ou d'absences ainsi que tout justificatif, non encore transmises à Pôle emploi.

Demandeur d'emploi	Appui à la recherche d'emploi	Formation professionnelle	Absences sur la période	Total heures finançables	
Bar 375 <small>Détails des heures</small>	2 heures	52 heures	3h d'absence(s) dont 0h finançables	54 heures	
Feuc 3575 <small>Détails des heures</small>	3 heures	50 heures	6h d'absence(s) dont 6h finançables	59 heures	
Lar 395 <small>Détails des heures</small>	2 heures	50 heures	Aucune absence déclarée	52 heures	
Man 3571 <small>Détails des heures</small>	4 heures	40 heures	Aucune absence déclarée	44 heures	
Ran 404 <small>Détails des heures</small>	3 heures	47 heures	7h d'absence(s) dont 2h finançables	52 heures	5
Zepi 405 <small>Détails des heures</small>	1 heures	25 heures	Aucune absence déclarée	26 heures	

Total des heures finançables pour l'ensemble des demandeurs d'emploi sur la période 287 heures

Création et Transmission à Pôle emploi d'une DSF ESF complémentaire depuis KAIROS NG

1 Après avoir cliqué sur le bouton « compléter », une zone de " Saisie complémentaire" s'affiche.

2 En cliquant sur le bouton détail des heures, le dispensateur accède à des informations relatives au PIF du DE.

3 Le dispensateur peut renseigner pour chaque séquence les heures complémentaires. Il peut également cliquer sur le lien afin de « Compléter les absences ».

The screenshot illustrates the process of creating and transmitting a DSF ESF complementary form. It is divided into two parts: the top part shows the 'Saisie complémentaire' form, and the bottom part shows the 'Détails des heures' summary table.

Top Part: Saisie complémentaire form

Ran 404i	3 heures	47 heures	7h d'absence(s) dont 2h finançables	52 heures
Saisie complémentaire	<input type="text" value=""/> heure(s)	<input type="text" value=""/> heure(s)	0h d'absence(s) dont 0h finançables Compléter les absences	0 heures

Bottom Part: Détails des heures summary table

Ran 404i	3 heures	47 heures	7h d'absence(s) dont 2h finançables	52 heures
Saisie complémentaire	<input type="text" value=""/> heure(s)	<input type="text" value=""/> heure(s)	0h d'absence(s) dont 0h finançables Compléter les absences	0 heures
Détails des heures ^				
Heures prévues dans le PIF	10 heure(s)	100 heure(s)		
Cumul des demandes transmises à PE	7 heure(s)	88 heure(s)		
Cumul des demandes à valider par le titulaire	0 heure(s)	0 heure(s)		
Heures maximum restantes à déclarer	3 heure(s)	12 heure(s)		

Création et Transmission à Pôle emploi d'une DSF ESF complémentaire depuis KAIROS NG

1 Depuis la page "Déclaration des absences » le dispensateur visualise les absences déclarées la DSF initiale.

2 Afin de transformer des heures d'absence non finançables en finançable il clique sur le bouton « compléter ».



5 / 6



FERMER

1 Déclaration des absences pour Rar

40

ABSENCES PRISES EN COMPTE DANS LA DSF : 0 HEURE(S)

Le compteur ci-dessus correspond à la somme des heures d'absences finançables et non finançables que vous avez saisies et validées pour ce demandeur d'emploi et relatives à la période et à la /aux séquence(s) de la DSF.

Absence du 20/05/2021 > 21/05/2021

Détail de l'absence

Séquence : Formation professionnelle

Nombre d'heure d'absence : 5 heures

Type d'absence : Non Finançable

Motif : Autre

2

COMPLÉTER

Absence du 19/05/2021 > 19/05/2021

Détail de l'absence

Séquence : Appui à la recherche d'emploi

Nombre d'heure d'absence : 2 heures

Type d'absence : Finançable

Motif : Autre

Justificatif :

[Faux justificatif.pdf](#)



5 / 6



FERMER

Création et Transmission à Pôle emploi d'une DSF ESF complémentaire depuis KAIROS NG

1 Lorsque le dispensateur clique sur le bouton "Compléter », le bloc de la période d'absence s'ouvre avec par défaut, le type d'absence au statut financier.

2 Le dispensateur saisit le nombre d'heures d'absence qu'il souhaite valoriser.

3 Il sélectionne le motif de l'absence.

4 Il joint le justificatif d'absence.

5 Le dispensateur valide sa déclaration d'absence complémentaire.

1 Absence du 20 mai 2021 > 21 mai 2021

Nombre d'heures d'absence heure(s) Séquence concernée Formation profes

Type d'absence
 Finançable

Sélectionner un motif

Ajouter un justificatif
Le type de document accepté est pdf,200 ko max.

TÉLÉCHARGER UN JUSTIFICATIF D'ABSENCE

ANNULER VALIDER

Absence du 20 mai 2021 > 21 mai 2021

2 Nombre d'heures d'absence heure(s) Séquence concernée Formation profes

Type d'absence
 Finançable

3 Sélectionner un motif
Mariage enfant

Ajouter un justificatif
Le type de document accepté est pdf,200 ko max.

4 X

TÉLÉCHARGER UN JUSTIFICATIF D'ABSENCE

5 ANNULER VALIDER

Création et Transmission à Pôle emploi d'une DSF ESF complémentaire depuis KAIROS NG

- 1 Après avoir cliqué sur "Valider", une zone bleutée s'affiche dans la tuile restituant les données complémentaires validées par le dispensateur.
- 2 Le/les justificatif(s) complémentaire(s) sont lié(s) à la DSF complémentaires.
- 3 Après avoir complété et validé des absences, le bouton « Modifier » s'affiche dans la zone bleutée, pour permettre au dispensateur de corriger sa déclaration d'absence.
- 4 Pour revenir à la page de création de la DSF complémentaire il clique sur le bouton « fermer ».

5 / 6 < > FERMER 4

Déclaration des absences pour Ran

404

ABSENCES PRISES EN COMPTE DANS LA DSF : 1 HEURE(S)

Le compteur ci-dessus correspond à la somme des heures d'absences finançables et non finançables que vous avez saisies et validées pour ce demandeur d'emploi et relatives à la période et à la /aux séquence(s) de la DSF.

Saisie complémentaire	Justificatif complémentaire
Type d'absence : Finançaible	Absence du 20-05-2021.pdf
Motif : Mariage enfant	

Absence du 20/05/2021 > 21/05/2021

Détail de l'absence

Séquence : Formation professionnelle

Nombre d'heure d'absence : 5 heures

Type d'absence : Non Finançaible

Motif : Autre

MODIFIER

Absence du 19/05/2021 > 19/05/2021

Détail de l'absence

Séquence : Appui à la recherche d'emploi

Nombre d'heure d'absence : 2 heures

Type d'absence : Finançaible

Motif : Autre

Justificatif : [justificatif.pdf](#)

5 / 6 < > FERMER 4

Création et Transmission à Pôle emploi d'une DSF ESF complémentaire depuis KAIROS NG

1 De retour sur la page « créer une demande complémentaire », les données de l'absence complémentaire **2** sont mises à jour. Le total des heures finançables complémentaires est restitué **3**

4 Le dispensateur peut transmettre la DSF complémentaire au titulaire.

- *L'enregistrement en brouillon permet au dispensateur de retrouver la DSF ESF complémentaire sur la page "Mes livrables ».*
- *Si le dispensateur clique sur abandonner, un message l'informe que toutes les données saisies seront perdues.*

CRÉER UNE DEMANDE COMPLÉMENTAIRE **1**

DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS SUR LA SÉQUENCE

Vous pouvez renseigner, pour chaque DE, sur la période déclarée, par séquence, les heures de réalisation et/ou d'absences ainsi que tout justificatif, non encore transmises à Pôle emploi.

Demandeur d'emploi	Appui à la recherche d'emploi	Formation professionnelle	Absences sur la période	Total heures finançables
Ram 404€	3 heures	47 heures	7h d'absence(s) dont 2h finançables	52 heures

Saisie complémentaire

1h d'absence(s) dont 1h finançables **2** [Compléter les absences](#) 1 heures

Détails des heures ^

Heures prévues dans le PIF	10 heure(s)	100 heure(s)
Cumul des demandes transmises à PE	7 heure(s)	88 heure(s)
Cumul des demandes à valider par le titulaire	0 heure(s)	0 heure(s)
Heures maximum restantes à déclarer	3 heure(s)	12 heure(s)

Total des heures finançables pour l'ensemble des demandeurs d'emploi sur la période 287 heures

3 Total des heures finançables complémentaires 1 heures

4

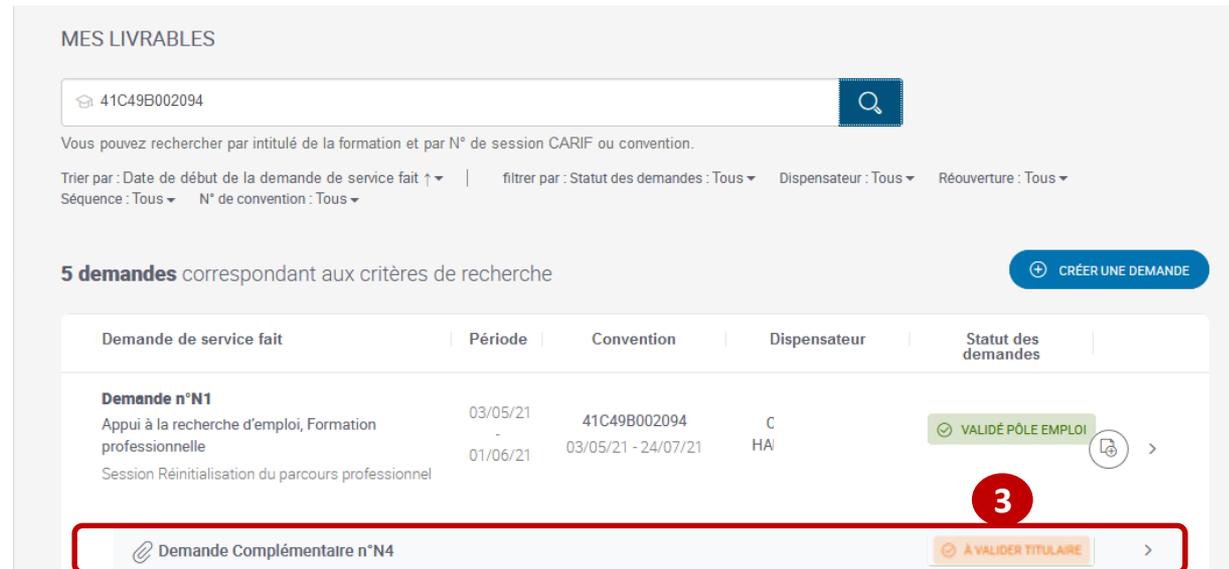
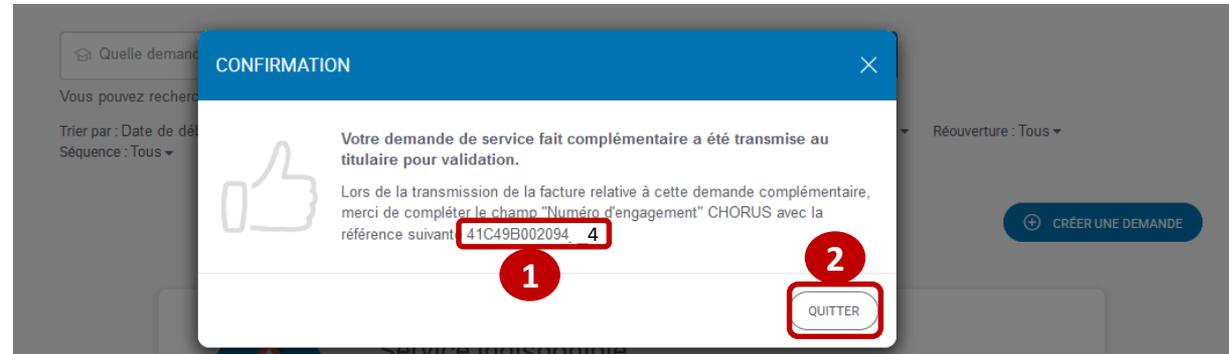
ABANDONNER ENREGISTRER EN BROUILLON TRANSMETTRE AU TITULAIRE

Création et Transmission à Pôle emploi d'une DSF ESF complémentaire depuis KAIROS NG

1 Lorsque le dispensateur transmet la DSF complémentaire au titulaire, un message lui confirme le numéro d'engagement à renseigner dans Chorus.

2 Il ferme le message de confirmation.

3 De retour sur la page « mes livrables », la DSF ESF complémentaire est rattachée à la DSF initiale, au statut « à valider titulaire ».



Création et Transmission à Pôle emploi d'une DSF ESF complémentaire depuis KAIROS NG

1 Le Titulaire accède aux DSF à valider depuis sa page « mes livrables ».

2 Il clique sur le chevron de la DSF ESF complémentaire afin de la contrôler et la transmettre à Pôle emploi.

MES LIVRABLES

Vous pouvez rechercher par intitulé de la formation et par N° de session CARIF ou convention.

Trier par : Date de début de la demande de service fait ↑ | filtrer par : Statut des demandes : Tous ▼ Dispensateur : Tous ▼ Réouverture : Tous ▼
Séquence : Tous ▼ N° de convention : Tous ▼

5 demandes correspondant aux critères de recherche [CRÉER UNE DEMANDE](#)

Demande de service fait	Période	Convention	Dispensateur	Statut des demandes
Demande n°N1 Appui à la recherche d'emploi, Formation professionnelle Session Réinitialisation du parcours professionnel	03/05/21 - 01/06/21	41C49B002094 03/05/21 - 24/07/21	C HA	VALIDÉ PÔLE EMPLOI 

1 [Demande Complémentaire n°N4](#) [À VALIDER TITULAIRE](#) 2

Création et Transmission à Pôle emploi d'une DSF ESF complémentaire depuis KAIROS NG

1 Le Titulaire accède à la page de validation de la DSF ESF complémentaire au statut « à valider titulaire ».

2 En cliquant sur le bouton « détail des heures » il accède par DE, par séquence, par absence, aux déclarations de la DSF ESF complémentaire.

3 Après avoir effectué ses contrôles, le Titulaire décide de transmettre la DSF à Pôle emploi.

[< RETOUR](#)

VALIDER UNE DEMANDE

 **CONVENTION**

Numéro de convention : 41C49B002094
N° de marché : 50827
N° de Bon de réservation : 1234
Date de la convention : 03/05/2021 au 24/07/2021
Session : Réinitialisation du parcours professionnel
Type : Entrées Sorties Fixes (ESF)

 **DEMANDE DE SERVICE FAIT COMPLEMENTAIRE**

Période : 03/05/2021 au 01/06/2021
N° de demande de service fait : N4
N° Demande de service fait initiale : N1
Séquences : Appui à la recherche d'emploi, Formation professionnelle

 **RÉCAPITULATIF DES DEMANDES DE SERVICE FAIT PRÉCÉDENTES POUR CETTE CONVENTION**

Nombre d'heures totales déclarées : 429 heure(s)
Nombre d'heures totales du PIF : 660 heure(s)

Au vu de ces informations, cette demande est-elle une..... Oui Non
demande de solde ?

NOMBRES D'HEURES RÉALISÉES SUR LA SÉQUENCE APPUI À LA RECHERCHE D'EMPLOI, FORMATION PROFESSIONNELLE

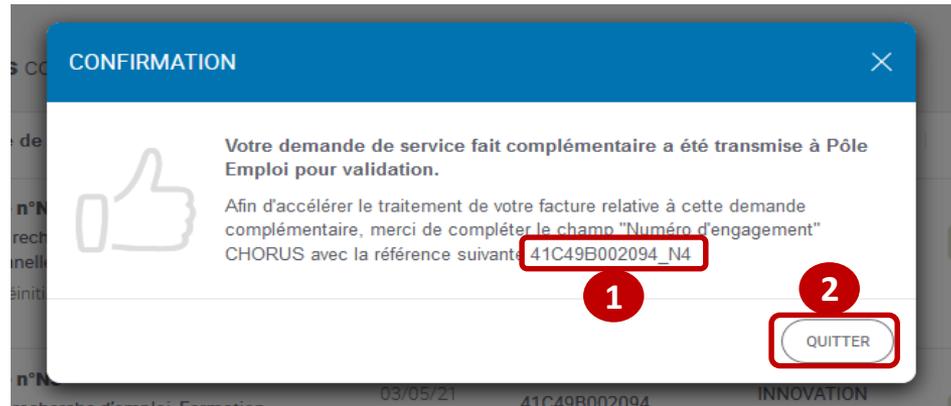
Organisme de formation dispensateur	Appui à la recherche d'emploi	Formation professionnelle	Absences sur la période	Statut des demandes
N4 - C DE-ESF Détails des heures	0 heure(s)	0 heure(s)	1 h d'absences dont 1 h finançables	À VALIDER TITULAIRE
N2 - DE-	0 heure(s)	56 heure(s)	9h d'absence(s) dont 7h finançables	VALIDÉ PÔLE EMPLOI
N1 - C DE-FR	15 heure(s)	264 heure(s)	16h d'absence(s) dont 8h finançables	VALIDÉ PÔLE EMPLOI
Total	15 heure(s) sur 60h max (PIF)	320 heure(s) sur 600h max (PIF)	26 h d'absences dont 16 h finançables	

[QUITTER](#) [TRANSMETTRE A PÔLE EMPLOI](#)

Création et Transmission à Pôle emploi d'une DSF ESF complémentaire depuis KAIROS NG

1 Lorsque le Titulaire transmet la DSF complémentaire à Pôle emploi, un message lui confirme le numéro d'engagement à renseigner dans Chorus.

2 En quittant le message, il retrouve sur sa page « mes livrables », la DSF ESF complémentaire au statut « transmis Pôle emploi » **3**.



MES LIVRABLES

41C49B002094

Vous pouvez rechercher par intitulé de la formation et par N° de session CARIF ou convention.

Trier par : Date de début de la demande de service fait ↑ | filtrer par : Statut des demandes : Tous ▾ | Dispensateur : Tous ▾ | Réouverture : Tous ▾

5 demandes correspondant aux critères de recherche

CREER UNE DEMANDE

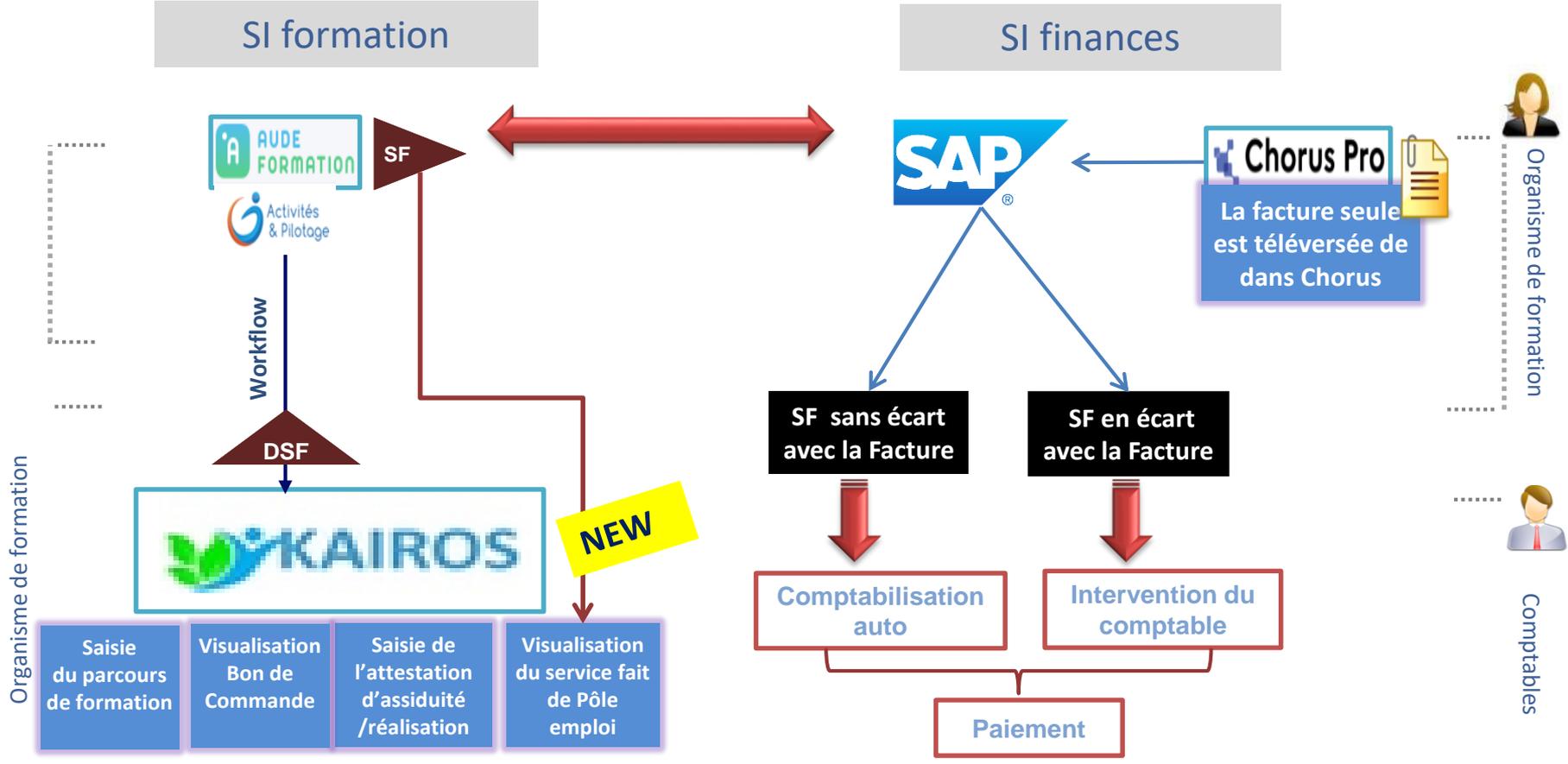
Demande de service fait	Période	Convention	Dispensateur	Statut des demandes
Demande n°N1 Appui à la recherche d'emploi, Formation professionnelle Session Réinitialisation du parcours professionnel	03/05/21 - 01/06/21	41C49B002094 03/05/21 - 24/07/21	C HA	VALIDÉ PÔLE EMPLOI
Demande Complémentaire n°N4				VALIDÉ PÔLE EMPLOI
Demande n°N2 Formation professionnelle Session Réinitialisation du parcours professionnel	02/06/21 - 25/06/21	41C49B002094 03/05/21 - 24/07/21	C HA	VALIDÉ PÔLE EMPLOI
Demande n°N1 Appui à la recherche d'emploi, Formation professionnelle Session Réinitialisation du parcours professionnel	03/05/21 - 01/06/21	41C49B002094 03/05/21 - 24/07/21	C HA	VALIDÉ PÔLE EMPLOI
Demande Complémentaire n°N4				TRANSMIS PÔLE EMPLOI
Demande n°N3 Appui à la recherche d'emploi, Formation professionnelle Session Réinitialisation du parcours professionnel	03/05/21 - 20/05/21	41C49B002094 03/05/21 - 24/07/21	DE	VALIDÉ PÔLE EMPLOI

1
.2

**VISUALISATION DU
SERVICE FAIT DANS
KAIROS**

Visualisation du service fait validé par Pôle emploi dans KAIROS

CIRCUIT SI ET OPERATIONNEL CIBLE (début juin 2021)



- Pour créer une DSF, le dispensateur clique sur le bouton « *Créer une demande* » depuis la page d'accueil Mes livrables.**

La DSF est toujours formalisée avant la facture



**Forte préconisation:
1 DSF = 1 facture**

Principes fondamentaux pour une automatisation des factures performante et un délai de paiement conforme :

- Saisie d'une Demande de Service Fait (DSF) par l'OF dispensateur et validée par le Titulaire mandataire dans KAIROS
- Vérification du nombre d'heures validées dans le Service Fait par Pôle emploi et affiché dans KAIROS
- Emission de la Facture sur cette base (par l'OF dispensateur) et téléversement dans CHORUS
Le champ N° engagement CHORUS renseigné conformément aux consignes (N° convention_N° SF)

Visualisation du service fait validé par Pôle emploi dans KAIROS

Les différents statuts d'une DSF sont :

- BROUILLON
- À VALIDER TITULAIRE
- À TRAITER (RÉOUVERTURE)
- TRANSMIS PÔLE EMPLOI
- VALIDÉ PÔLE EMPLOI
- Supprimé

The screenshot shows the 'MES LIVRABLES' section of the KAIROS interface. A search bar is present with a filter dropdown menu open, showing options like 'Tous', 'Brouillon', 'À valider titulaire', 'Transmis Pôle Emploi', 'Validé Pôle Emploi' (selected), and 'Supprimé'. Below the search bar, there are sorting options: 'Trier par : Date de début de la demande de service fait ↑', 'Séquence : Tous', and 'N° de convention : Tous'. A table displays the results, with one row highlighted. A red circle '1' points to the filter menu, and a red circle '2' points to a chevron icon in the table row.

Demande de service fait	Période	Convention	Dispensateur	Statut des demandes
Demande n°N1 Appui à la recherche d'emploi, Formation professionnelle, Remise à niveau, Séance formative innovante, Soutien personnalisé Session Accompagnement VAE	19/03/21 - 30/04/21	41C49B002050 (ESP) 19/03/21 - 20/05/21	SA	VALIDÉ PÔLE EMPLOI

- ➊ Après avoir filtré les DSF au statut « validé Pôle emploi », vous visualisez les DSF contrôlées et traitées par Pôle emploi.
- ➋ Vous ouvrez la DSF en cliquant sur le chevron.

Visualisation du service fait validé par Pôle emploi dans KAIROS

- 1 Vous êtes dirigé sur la page « Service Fait N° »
- Vous y retrouvez différents blocs:
- 2 CONVENTION
- 3 ORGANISME DE FORMATION DISPENSATEUR
- 4 PERIODE DE SERVICE FAIT
- 5 NOMBRE D'HEURES REALISEES SUR LES SEQUENCES
- 6 LES TOTAUX

< RETOUR

1 SERVICE FAIT N°N1

Cette page vous présente le résultat du Service Fait validé par Pôle emploi. Un bouton en bas de page vous permet toujours d'accéder au détail de votre Demande de Service Fait.

2  **CONVENTION**
Numéro de convention : 41C49B002050
N° de marché : 50827
N° de Bon de réservation : 1234
Date de la convention : 19/03/2021 au 20/05/2021
Session : Accompagnement VAE
Type : Entrées Sorties Permanentes (ESP)

3  **ORGANISME DE FORMATION DISPENSATEUR**
Nom de l'organisme de formation : SA
SIRET : 78
Lieu de la formation : 6 ter i

4  **PÉRIODE DU SERVICE FAIT**
Période : 19/03/2021 au 30/04/2021

5 **NOMBRE D'HEURES RÉALISÉES SUR L'ENSEMBLE DES SÉQUENCES** VALIDÉ PÔLE EMPLOI

Formation professionnelle.....	800 heure(s)	Absences financières.....	Non renseigné
Heures validées par PE.....	400 heure(s)	Absences non financières.....	20 heure(s)
Remise à niveau.....	Non renseigné		
Situation de travail en entreprise.....	0 heure(s)		
Soutien personnalisé.....	Non renseigné		
Appui à la recherche d'emploi.....	Non renseigné		
Coaching.....	0 heure(s)		
Séance formative innovante.....	Non renseigné		

6

Total des heures que vous avez déclarées.....	820 heures
Total des heures validées par PE.....	420 heures
Total des heures financières validées par PE.....	400 heures

VOIR LE DÉTAIL DES HEURES DÉCLARÉES

< RETOUR

Visualisation du service fait validé par Pôle emploi dans KAIROS

1 Un bandeau bleu confirme que vous êtes sur la page de restitution du service fait réalisé par Pôle emploi.

2 Vous retrouvez ensuite les informations saisies lors de la création de votre DSF portant sur : la convention, l'organisme dispensateur, la période de service fait.

< RETOUR

SERVICE FAIT N°N1

1 Cette page vous présente le résultat du Service Fait validé par Pôle emploi. Un bouton en bas de page vous permet toujours d'accéder au détail de votre Demande de Service Fait.

2

CONVENTION

Numéro de convention : 41C49B002050
N° de marché : 50827
N° de Bon de réservation : 1234
Date de la convention : 19/03/2021 au 20/05/2021
Session : Accompagnement VAE
Type : Entrées Sorties Permanentes (ESP)

ORGANISME DE FORMATION DISPENSATEUR

Nom de l'organisme de formation : SA
SIRET : 78
Lieu de la formation : 6 ter

PÉRIODE DU SERVICE FAIT

Période : 19/03/2021 au 30/04/2021

Visualisation du service fait validé par Pôle emploi dans KAIROS

En descendant sur la page « service fait N° », le bloc « nombre d'heures réalisées sur l'ensemble des séquences » restitué :

1 dans le bloc de gauche les heures des séquences du PIF déclarées et celles validées par Pôle emploi

2 Dans le bloc de droite les heures d'absence déclarées et le cas échéant celles validées par Pôle emploi

3 Le bloc des totaux restitué :

la somme des heures déclarées, par séquence du PIF et pour des absences finançables et non finançables

La somme des heures validées par Pôle emploi. Si un nombre d'heures déclaré est modifié par Pôle emploi c'est cette dernière valeur qui sera restituée.

La somme des heures finançables (des séquences et des absences) validées, qui seront payées à l'issue du contrôle de Pôle emploi.

NOMBRE D'HEURES RÉALISÉES SUR L'ENSEMBLE DES SÉQUENCES

2 VALIDÉ PÔLE EMPLOI

Formation professionnelle.....	800 heure(s)	Absences finançables.....	Non renseigné
Heures validées par PE.....	400 heure(s)	Absences non finançables.....	20 heure(s)
Remise à niveau.....	Non renseigné		
Situation de travail en entreprise.....	0 heure(s)		
Soutien personnalisé.....	Non renseigné		
Appui à la recherche d'emploi.....	Non renseigné		
Coaching.....	0 heure(s)		
Séance formative innovante.....	Non renseigné		

1

Total des heures que vous avez déclarées.....	820 heures
Total des heures validées par PE.....	420 heures
Total des heures finançables validées par PE.....	400 heures

3

VOIR LE DÉTAIL DES HEURES DÉCLARÉES

< RETOUR

Visualisation du service fait validé par Pôle emploi dans KAIROS

A l'occasion des contrôles de service fait, plusieurs situations peuvent se présenter.

1^{ère} situation : Pôle emploi valide l'intégralité des déclarations de l'organisme de formation

⇒ **Toutes les heures déclarées, finançables sont validées par Pôle emploi.** **1**

2^{ème} situation : Pôle emploi valide partiellement les heures déclarées par séquence.

⇒ **Seules les heures confirmées par Pôle emploi sont valorisées dans le total des heures validées PE et des heures finançables.** **2**

NOMBRE D'HEURES RÉALISÉES SUR L'ENSEMBLE DES SÉQUENCES VALIDÉ PÔLE EMPLOI

Formation professionnelle.....	400 heure(s)	Absences finançables.....	Non renseigné
Remise à niveau.....	Non renseigné	Absences non finançables.....	Non renseigné
Situation de travail en entreprise.....	0 heure(s)		
Soutien personnalisé.....	Non renseigné		
Appui à la recherche d'emploi.....	Non renseigné		
Coaching.....	0 heure(s)		
Séance formative innovante.....	Non renseigné		

Total des heures que vous avez déclarées	400 heures
1 Total des heures validées par PE	400 heures
Total des heures finançables validées par PE	400 heures

NOMBRE D'HEURES RÉALISÉES SUR L'ENSEMBLE DES SÉQUENCES VALIDÉ PÔLE EMPLOI

Formation professionnelle.....	800 heure(s)	Absences finançables.....	Non renseigné
Heures validées par PE.....	400 heure(s)	Absences non finançables.....	20 heure(s)
Remise à niveau.....	Non renseigné		
Situation de travail en entreprise.....	0 heure(s)		
Soutien personnalisé.....	Non renseigné		
Appui à la recherche d'emploi.....	Non renseigné		
Coaching.....	0 heure(s)		
Séance formative innovante.....	Non renseigné		

Total des heures que vous avez déclarées	820 heures
2 Total des heures validées par PE	420 heures
Total des heures finançables validées par PE	400 heures

Visualisation du service fait validé par Pôle emploi dans KAIROS

- 1** 3^{ème} situation : Pôle emploi valide partiellement les heures déclarées par séquence, et les déclarations d'absences.
 - ⇒ Le total des heures validées ne reprend que les heures modifiées par Pôle emploi.
 - ⇒ Le total des heures finançables ne reprend que celles validées par Pôle emploi.
- 2** Un bouton vous permet l'accès au « détail des heures déclarées ».

1 NOMBRE D'HEURES RÉALISÉES SUR L'ENSEMBLE DES SÉQUENCES VALIDÉ PÔLE EMPLOI

Formation professionnelle.....	50 heure(s)	Absences finançables.....	15 heure(s)
Remise à niveau.....	50 heure(s)	Heures validées par PE.....	10 heure(s)
Heures validées par PE.....	40 heure(s)	Absences non finançables.....	Non renseigné
Situation de travail en entreprise.....	Non renseigné	Heures validées par PE.....	5 heure(s)
Soutien personnalisé.....	Non renseigné		
Appui à la recherche d'emploi.....	Non renseigné		
Coaching.....	Non renseigné		
Séance formative innovante.....	Non renseigné		

Total des heures que vous avez déclarées	115 heures
Total des heures validées par PE	105 heures
Total des heures finançables validées par PE	100 heures

2 [VOIR LE DÉTAIL DES HEURES DÉCLARÉES](#)

[< RETOUR](#)

Visualisation du service fait validé par Pôle emploi dans KAIROS

- 1** Sur la page de restitution du détail des heures l'organisme de formation visualise les données relatives à :
 - La convention
 - L'organisme de formation dispensateur
 - La demande service fait
 - Le nombre de demandeurs d'emplois sélectionnés sur la DSF
 - Aux DSF précédentes et aux volumes horaires déclarés

- 2** Depuis le bloc « nombre d'heures réalisées sur l'ensemble des séquences » l'organisme de formation accède au détail de la déclaration d'heures de la DSF par DE.

The screenshot shows a web interface for validating a request. At the top, there is a 'RETOUR' button and the title 'VALIDER UNE DEMANDE'. A red circle with the number '1' is placed over the title. Below the title, there are five data blocks, each with an icon and a title, all highlighted with a red border:

- CONVENTION** (Icon: document with lightbulb):
 - Numéro de convention : 41C49B002050
 - N° de marché : 50827
 - N° de Bon de réservation : 1234
 - Date de la convention : 19/03/2021 au 20/05/2021
 - Session : Accompagnement VAE
 - Type : Entrées Sorties Permanentes (ESP)
- ORGANISME DE FORMATION** (Icon: graduation cap):
 - Nom de l'organisme de formation : SA
 - SIRET : 78:
 - Lieu de la formation : 6 ter
- DEMANDE DE SERVICE FAIT** (Icon: person with document):
 - Période : 19/03/2021 au 30/04/2021
 - N° de demande de service fait : N1
- DEMANDEURS D'EMPLOI SÉLECTIONNÉS** (Icon: two people):
 - Nombre de demandeurs d'emploi : 4
- RÉCAPITULATIF DES DEMANDES DE SERVICE FAIT PRÉCÉDENTES POUR CETTE CONVENTION** (Icon: clipboard with checkmarks):
 - Nombre d'heures totales déclarées : 400 heure(s)
 - Nombre d'heures totales du PIF : 2400 heure(s)
 - Nombre de demandeurs d'emploi avec déclaration terminée : 0 / 4

Below these blocks, there is a question: 'Au vu de ces informations, cette demande est-elle une demande de solde de la convention ?' with radio buttons for 'Oui' and 'Non' (selected). A red circle with the number '2' is placed over this question. At the bottom, there is a section titled 'NOMBRE D'HEURES RÉALISÉES SUR L'ENSEMBLE DES SÉQUENCES' with a table containing one row: 'N1 -'. To the right of the table is a green button labeled 'VALIDÉ PÔLE EMPLOI'.

Visualisation du service fait validé par Pôle emploi dans KAIROS

- 1 L'organisme de formation visualise le détail des DSF de la convention transmises à Pôle emploi
- 2 Cliquer sur le bouton « détail des heures » permet de déplier le détail des heures déclarées par DE 3 .
- 4 Le bouton "Retour" en haut et en bas de page vous redirige vers la page « Mes livrables ».

NOMBRE D'HEURES RÉALISÉES SUR L'ENSEMBLE DES SÉQUENCES

N1 - **1** VALIDÉ PÔLE EMPLOI

Formation professionnelle.....	800 heure(s)	Sous total des heures non finançables.....	0 heure(s)
Remise à niveau.....	0 heure(s)	Sous total des heures finançables.....	800 heure(s)
Séance formative innovante.....	0 heure(s)	Absences finançables.....	0 heure(s)
Soutien personnalisé.....	0 heure(s)	Absences non finançables.....	20 heure(s)
Appui à la recherche d'emploi.....	0 heure(s)		
		Total des heures du PIF.....	2400 heure(s)

Détails des heures **2**

DELO Bilan de fin de formation : Oui PARCOURS TERMINÉ LE 20/05/2021 200 heures déclarées

BOT Bilan de fin de formation : Oui PARCOURS TERMINÉ LE 20/05/2021 220 heures déclarées **3**

Formation professionnelle.....	200	heure(s)		Sous total des heures non finançables.....	0	heure(s)
Remise à niveau.....		heure(s)		Sous total des heures finançables.....	200	heure(s)
Séance formative innovante.....		heure(s)		Absences finançables.....	0	heure(s)
Soutien personnalisé.....		heure(s)		Absences non finançables.....	20	heure(s)
Appui à la recherche d'emploi.....		heure(s)		Gérer les absences(1)		
Coaching.....	0	heure(s)		Durée totale du PIF.....	600	heure(s)
Formation en situation de travail en entreprise.....	0	heure(s)				

4 Avez-vous déclaré la totalité des heures ? Oui Non

KHAL Bilan de fin de formation : Oui PARCOURS TERMINÉ LE 20/05/2021 200 heures déclarées

DE C Bilan de fin de formation : Oui PARCOURS TERMINÉ LE 20/05/2021 200 heures déclarées

4 < RETOUR



2

**PAIEMENT DU
« FORFAIT COVID »
pour les conventions
AFC OCD**

Processus OCD pour le paiement du forfait COVID

- Vous avez été destinataires d'un un ordre de service et d'un nouveau formulaire fin mai/début juin relatif au paiement des 0,25 cts « forfait COVID ».
- Ces modalités de paiement ne sont valables que pour les conventions OCD
- Les modalités retenues sont les suivantes:
 - ✓ Vous envoyez le formulaire ad'hoc des **heures réalisées en présentiel** pour les **sessions terminées et payées (facture de solde)** sur le trimestre échu pour l'ensemble des OF dispensateurs du marché (un seul fichier consolidé par marché).
 - ✓ A l'adresse fournie par la Direction Régionale dans son envoi
 - ✓ La première échéance trimestrielle est le 6 juillet

Processus OCD pour le paiement du forfait COVID

- ✓ Après vérification de vos demandes, un bon de commande est émis par les services Achats de Pôle emploi. Ce bon de commande s'affiche dans Kairos (dans l'espace « Bon de commande prime »).
- ✓ La réception du Bon de commande forfait covid vous autorise à déposer dans Chorus pro la facture correspondante. Le paiement est effectué à 30 jours.
- ✓ Un premier contrôle *a posteriori* des feuilles d'émarginement sur la base d'échantillons sera effectué au cours du second semestre 2021 puis à échéances régulières

Justificatif OCD pour le paiement du forfait COVID

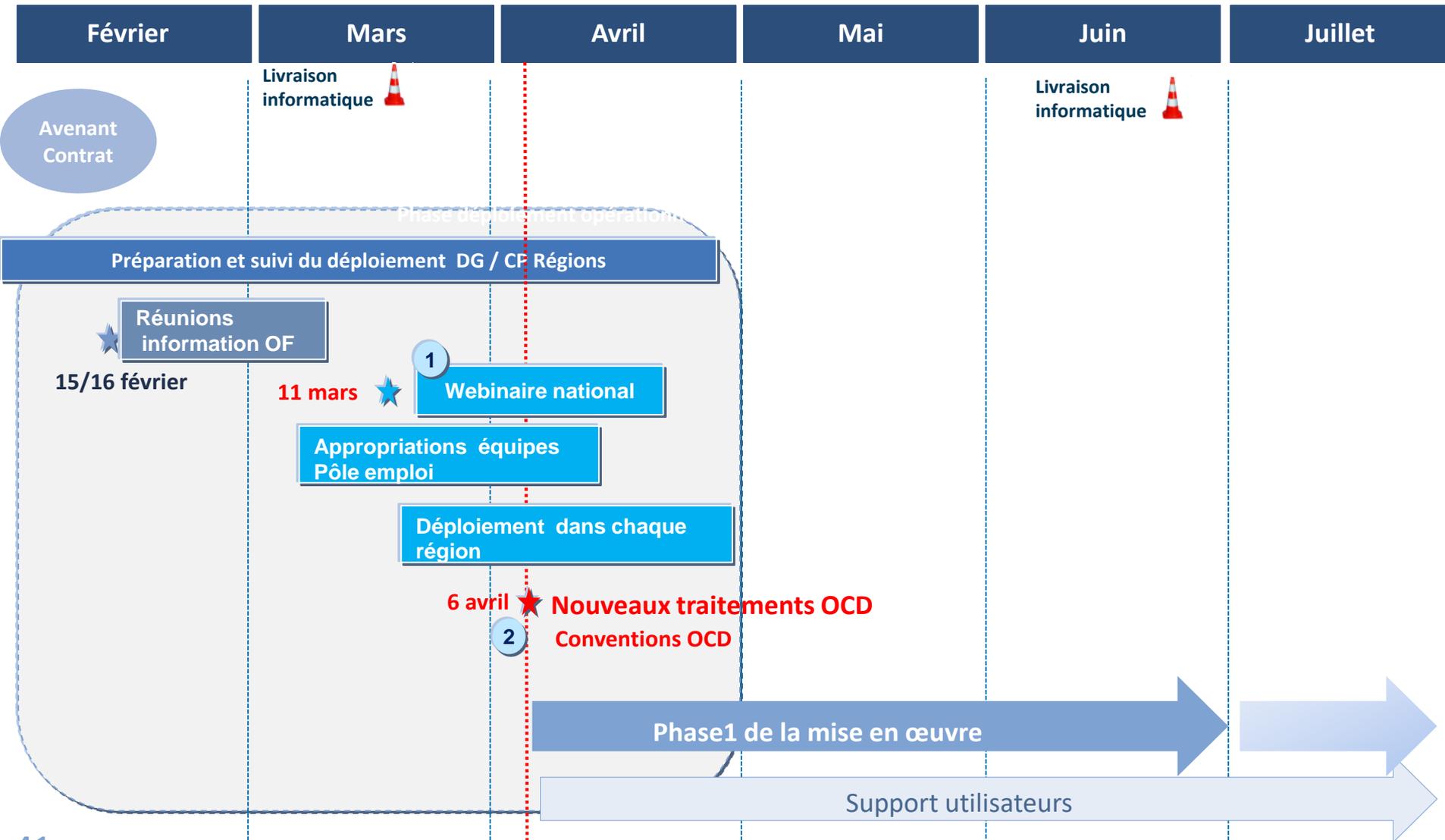
N° marché AFC	Raison sociale Mandataire	Période						
50000	XXXXXXXX	Du XX/XX/XX au XX/XX/XX						
Raison sociale organisme dispensateur (ou mandataire si aussi dispensateur)	Siret organisme dispensateur (ou mandataire si aussi dispensateur)	N° de convention (seules les conventions OCD sont concernées)	DSF/SF n°	Total heures finançables (SF kairos)	Dont absences finançables (SF Kairos)	Dont heures en distanciel (donnée OF)	Heures éligibles au forfait covid	Montant total du forfait
XXX	3333333	41C11B11111	1				0,00	0,00
YYY	5555555	41C11B11111	2				0,00	0,00
ZZZ	6666666	41C11B11111	3				0,00	0,00
XYZ	4444444	41C11B11111	4				0,00	0,00
AAA	777777	41C11B11111	5				0,00	0,00
							0,00	0,00
RRRR	111111	41C22B22222	6				0,00	0,00
TTTT	222222	41C22B22222	10				0,00	0,00
ZZZ	666666	41C22B22222	11				0,00	0,00
							0,00	0,00
							0,00	0,00
							0,00	0,00
							0,00	0,00
							0,00	0,00
							0,00	0,00
							0,00	0,00
							0,00	0,00
							0,00	0,00



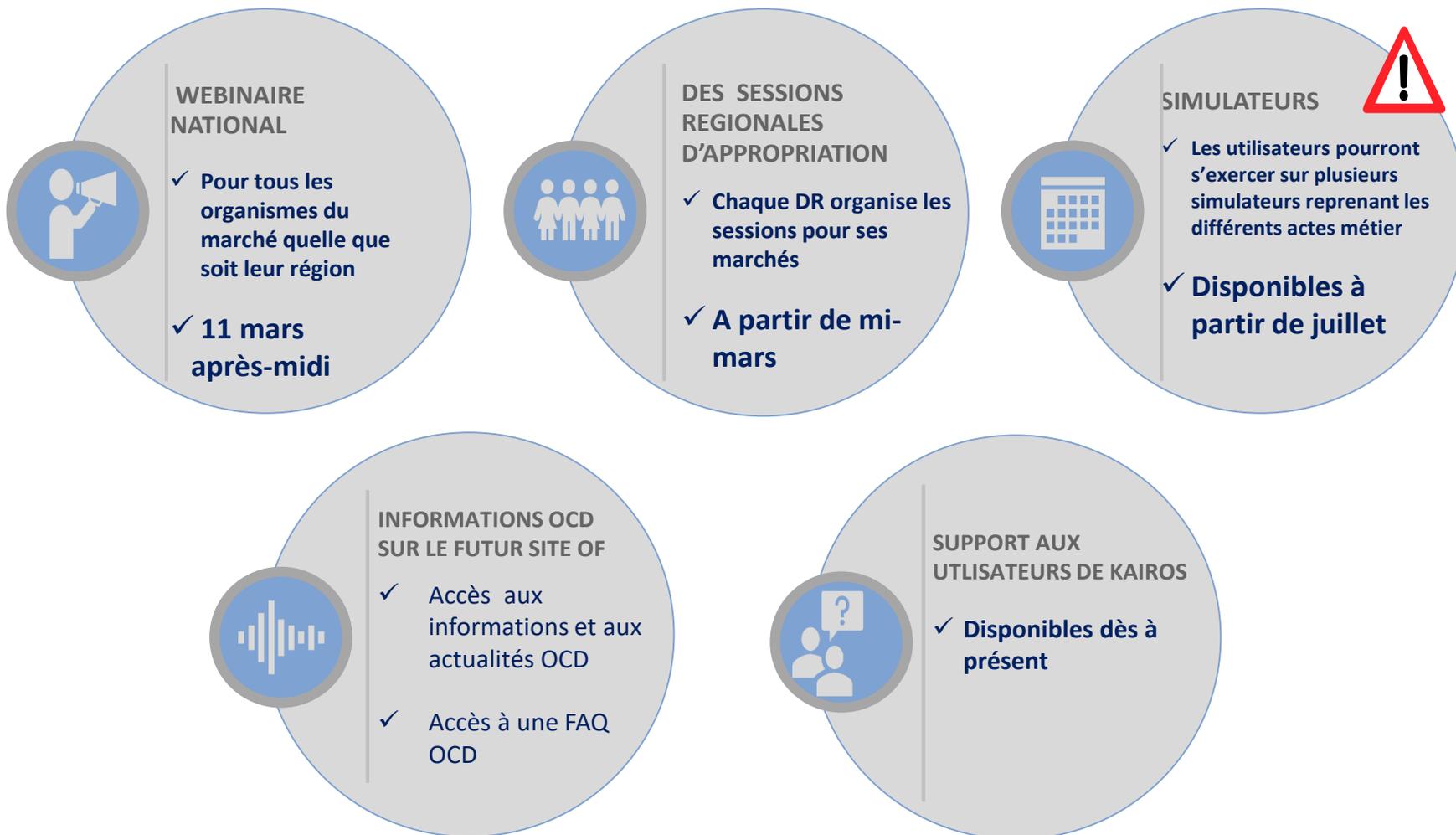
3

**POINT SUR LA
MONTEE EN
CHARGE ET LE
DEPLOIEMENT**

Déploiement – Vision synthétique

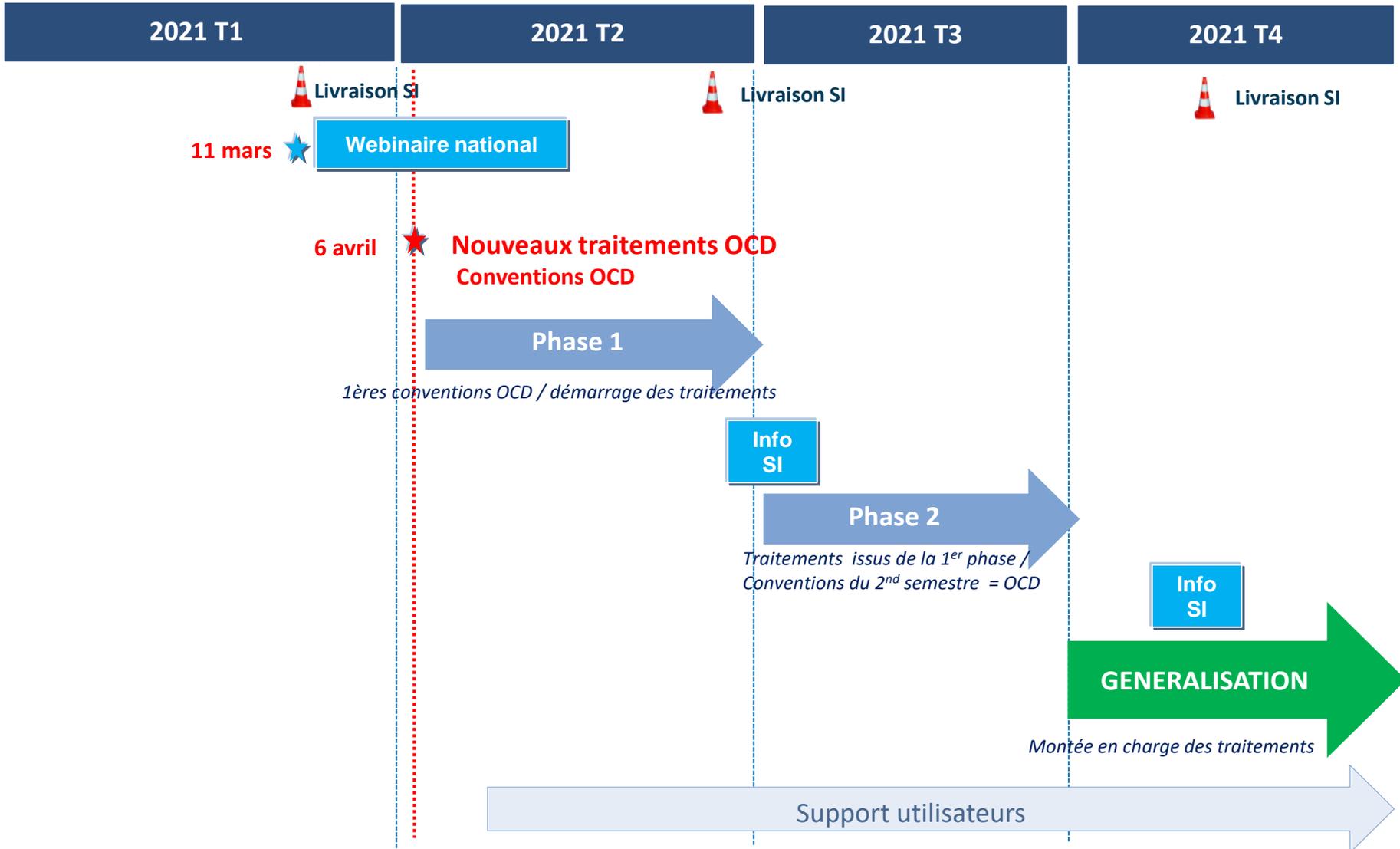


Stratégie globale de déploiement DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPLOIEMENT



Démarrage du circuit OCD: à partir du **6 avril 2021**

Phases de la montée en charge



Chiffres Circuit OCD au 10 juin 2021

Etat récapitulatif des évènements reçus		Evènement Convention						PIF			Inscription - Entrées en stage					Bons de commande				Services Faits				Facture		
Destinataire	Code région	Conventions actives	Total mouvements Convention	rapprochement Convention	figeage Convention	miParcours Convention	Total PIF	creation PIF	modification PIF	Total Inscription - Entrées en stage	generation AIS	suppression AIS	AIS Non Installées	Inscription Annulée	saisie AES	Total BDC	Bdc AFC ESF Inib	Bdc AFC ESF rectificatif	Bdc AFC ESP	Bdc prime de satisfaction	Total Services fait	Validation OF	Reouverture	Validation PE	Validation PE Rectificatif	Factures Comptabilisées
		FAFCBC1	FAFCBC2	FAFCBC3	FAFCBC4	38	24	1	13	0	2															
Total		1465	2680	1542	275	95	8939	7240	1699	14281	7786	378	1180	61	4876	514	223	0	142	149	38	24	1	13	0	2
DR GUADELOUPE	001	29	63	37	11	1	327	272	55	343	209	6		128	9	23	0				3	2		1		
DR MARTINIQUE	002	47	79	49	4	3	289	190	99	362	230	10		122	11	4		7								
DR GUYANNE	003	40	99	46	13	4	273	262	11	456	252	10		194	15	11		4								
DR REUNION	004	141	343	146	7	3	675	592	83	897	610	27		260	6	6										
DR MAYOTTE	006	7	22	8	5		69	56	13	128	63	6		59	5	5				2	1		1			
DR ILE DE FRANCE	011	255	412	273	75	2	1597	1361	236	2 483	1366	33		1084	63	45		18								
DR CENTRE	024	24	54	24	6	5	195	139	56	315	182	14		119	15	6		9		1	1					
DR BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	027	9	26	9	3	1	117	88	29	177	92	6		79	3	3										
DR NORMANDIE	028	0																								
DR HAUTS-DE-FRANCE	032	0																								
DR GRAND EST	044	165	197	168	5	1	480	398	82	674	440	35		199	105	4		101								
DR PAYS DE LA LOIRE	052	0																								
DR BRETAGNE	053	46	66	49			371	322	49	568	335	25		208												
DR NOUVELLE-AQUITAINE	075	0																								
DR OCCITANIE	076	23	43	23	5		103	89	14	165	90	6		69	5	5										
DR AUVERGNE-RHONE-ALPES	084	403	869	429	139	75	2 508	2 014	494	4 018	2 265	120		1633	123	123				32	20	1	11		2	
DR PACA	093	276	407	281	2		1935	1457	478	2 454	1652	80		722	5	2		3								
DR CORSE	094	0																								
DR inconnue(s) en base de données	XXX	0								1241			1180	61		149			149							

Instauration d'un contrôle a posteriori des feuilles d'émarginement

- Dans le nouveau circuit de traitement OCD, les feuilles d'émarginement ne seront plus jointes à la demande de service fait.
- Les feuilles d'émarginement seront contrôlées, dans un second temps, lors d'un contrôle a posteriori organisé de façon régulière par les directions régionales dès 2021.
- Vous serez contacté par les services de la direction régionale pour fournir - dans un délai de 15 jours maximum - les feuilles d'émarginement relatives à une facture acquittée par Pôle emploi.
- À l'issue du contrôle, un recouvrement d'indus et, le cas échéant, une pénalité, pourront être mis en œuvre.

Rappel de la mention de l'article II de l'avenant au Contrat (octobre 2020):

V.7.2 Feuilles d'émarginement

Le Titulaire est tenu de conserver l'ensemble des feuilles d'émarginement remplies par les stagiaires pendant une durée d'un an à compter de la fin du marché. Ces feuilles d'émarginement permettent à Pôle emploi de contrôler la conformité des attestations d'assiduité-réalisation transmises à l'appui des factures, avec les émarginements renseignés par les stagiaires lors de leur présence en centre.

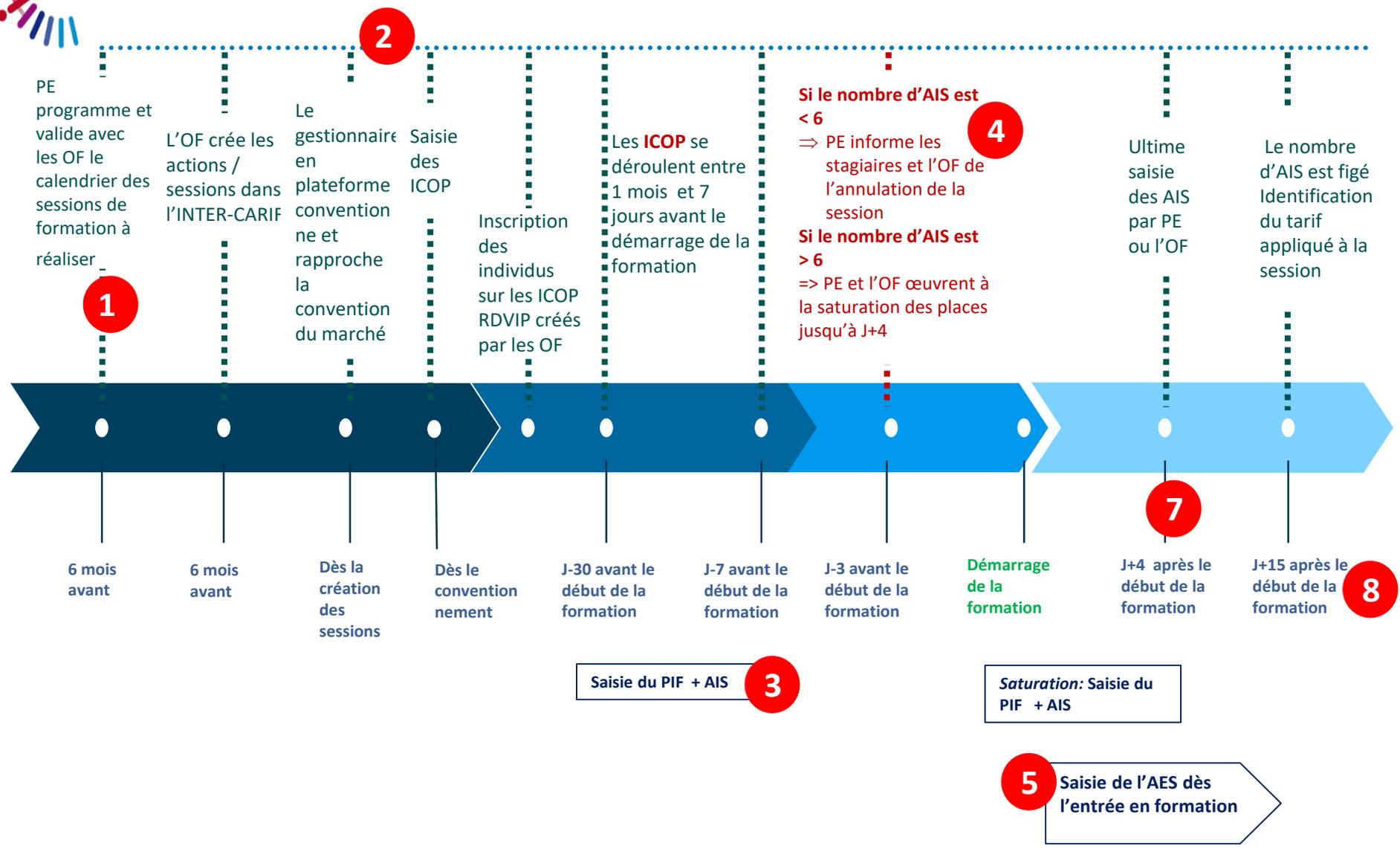
Sous peine d'application des pénalités prévues à l'article V.6 du Contrat, le Titulaire communique, dans un délai de 15 jours maximum à compter de la demande de Pôle emploi, les feuilles d'émarginement concernées.



4

**POINTS DE
VIGILANCE**

Processus d'entrée en formation du DE (ESF)



Points de vigilance sur la programmation des sessions et le BRS

1

Respect des éléments contractualisés avec les Directions régionales au moment de l'attribution des marchés

- Réponses au BRS différentes de la réponse au marché dans le cadre des commandes catalogues ou DEVIS (heures variables d'un BRS à l'autre (et d'un trimestre à l'autre) (récurrent pour certains OF)
- Importance de la bonne coordination dans le groupement pour un retour fluide à Pôle Emploi (entre OF mandataire et dispensateurs)
- En cas de réponse négative sur la programmation via le BRS, la réponse en retour de mail ne suffit pas contractuellement; le BRS doit être complété car c'est la pièce contractuelle
- Vous devez impérativement informer Pôle emploi du décalage de certaines sessions prévues selon le calendrier négocié.

Points de vigilance sur le processus d'entrée en session ESF

Point de vigilance: Organiser des ICOP et non des ICO

Risque: Ne pas pouvoir saisir de PIF

2

Conformément au CCFT et au Contrat des marchés AFC, vous devez organiser des **Informations Collectives de Positionnement / ICOP** (et non des ICO classiques) dans le cadre de ces marchés.

Vous devez absolument cocher la case « ICOP » lors de la saisie de l'information collective.

Pour être sécurisé sur ce sujet: vous devez attendre le GO de la direction régionale PE qui conventionne les sessions.

Point de vigilance: Saisir le PIF et l'AIS dans la foulée de l'ICOP

Risque: Le DE ne figure pas sur le Bon de commande à J+15

3

Les ICOP doivent se dérouler dans le mois précédent l'entrée en session et au moins 7 jours avant.

Après avoir contractualisé avec un demandeur d'emploi lors de l'entretien de positionnement, **vous devez absolument saisir le PIF qui génère l'AIS afin de réserver la place de ce stagiaire et alimenter le bon de commande.**

Si le DE se désiste avant le début de la session, vous supprimez le PIF. Vous pouvez aussi contacter le correspondant de session pour annuler l'AIS

Points de vigilance sur le processus d'entrée en session ESF

Point de vigilance: Informer le correspondant de session lorsqu'il y a moins de 6 DE inscrits 3 jours avant le démarrage de la session

Risque: Démarrer une session avec moins de 6 DE et ne pas avoir de bon de commande

4

Chaque direction régionale PE vous a donné des consignes sur cette alerte « moins de 6 DE inscrits à J-3 »

Dans le cas où une DR pratique l'annulation des sessions (saturation difficile), vous devez informer le correspondant de session très rapidement.

5

Point de vigilance: Saisir l'AES dès l'entrée en formation

Risque: le démarrage de la formation pour l'individu n'est pas enregistré (pas de rémunération et pas de demande de service fait possible pour ce DE)

L'attestation d'entrée en stage doit être saisie le jour d'entrée du stagiaire

Points de vigilance sur le processus d'entrée en session ESF

Point de vigilance: Saturer la session dans les 4 jours à partir du démarrage

Risque: Intégrer des DE trop tardivement en formation qui démarrent avec un handicap

6

Le bon de commande est émis à J+15 jours ouvrés.

La période entre le démarrage de la session et l'émission du bon de commande permet de consolider l'inscription de DE qui ont, par exemple, des problématiques administratives sur leur dossier.

La saturation de la session est assurée au plus tôt grâce aux ICOP qui se déroulent dans le mois avant le démarrage de la session et jusqu'à 4 jours après le démarrage.

7

Point de vigilance: Vérifier la présence et le contenu du bon de commande émis à J+15. Tous les DE entrés en session doivent figurer sur le BDC

Risques: Ne pas avoir de bon de commande si moins de 6 DE ont démarré les cours. Ne pas avoir de paiement pour les DE qui ne figurent pas sur le BDC à J+15

Tout DE qui n'est pas inscrit (PIF +AIS) à J+15 ne figure pas sur le bon de commande. Le tarif est figé sur le nombre d'AIS du fait de la forte demande d'individualisation des parcours. Ainsi si un DE a un PIF qui prévoit un démarrage des cours au-delà de J+15, ce DE figurera bien sur le BDC.

Les deux types de parcours et leurs séquences



L'organisme de formation doit garantir à tous les stagiaires de pouvoir bénéficier d'une dynamique collective quel que soit le contenu de son parcours

Un parcours personnalisé précisé par un plan individualisé de formation (PIF)

Rappel des éléments du cahier des charges relatifs au PIF	Précisions SI
<p>Formation professionnelle: sa durée est celle mentionnée dans l'offre de l'OF. Ces heures sont facturables.</p>	
<p>Séances formatives innovantes: sont incluses dans le volume horaire de la formation professionnelle pour le calcul de la durée maximum de la session. Ces heures sont facturables</p>	<p>Les heures de séances formatives innovantes sont saisies dans le PIF pour une vision précise du contenu des parcours et sont intégrées aux BDC</p>
<p>Remise à niveau: sa durée ne peut être supérieure à 20% de la durée de la formation professionnelle. Un parcours est individualisé approfondi si une séquence de remise à niveau est prescrite Ces heures sont facturables.</p>	<p>Il faut cocher PIA pour pouvoir saisir des heures de remise à niveau</p>
<p>Période de formation en situation en entreprise: sa durée est limitée à 30% de la durée de la formation professionnelle. Elle peut être supérieure si la certification l'exige ou si d'autres séquences n'ont pas une durée maximale. Ces heures ne sont pas facturables</p>	
<p>Soutien personnalisé: les heures sont dispensées dans l'intervalle entre 30 et 35h par semaine. Elles sont plafonnées selon le calcul suivant: [durée de formation professionnelle / intensité hebdo]x [35h – intensité hebdomadaire] Ces heures sont facturables.</p>	
<p>Coaching: les heures de coaching sont dispensées dans le même intervalle de temps que le soutien personnalisé. Ces heures ne sont pas facturables</p>	<p>Les heures de coaching sont saisies dans le PIF pour une vision précise du contenu des parcours</p>
<p>Appui à la recherche d'emploi: la durée de cette séquence est de 21h maximum Ces heures sont facturables</p>	
<p>Durée totale du PIF: la durée totale du PIF est la somme des volumes horaires de séquences saisis (avant le démarrage et ajustés au plus tard à mi-parcours). Cette durée ne peut être supérieure à la durée totale maximale de la session.</p>	

Point de vigilance: Le bilan de fin de formation doit être entièrement renseigné et de la manière la plus individualisée possible (informations sur la certification)

1

Si la certification est à venir lors de la remise du bilan ne pas cocher non mais écrire en toutes lettres que la certification est à venir.

Vous devez remettre au correspondant de session les résultats de certification de tous les DE d'une session.

Point de vigilance: Les heures payables sont uniquement celles inscrites dans chaque séquence du PIF du stagiaire (au plus tard à mi-parcours)

Il n'est pas possible de déclarer des heures réalisées pour une séquence au-delà de celles figurant dans le PIF sous Kairos.

2

Vous pouvez entièrement modifier un PIF (ou l'annuler) avant le démarrage de la session. Après le démarrage, vous pouvez ajuster les volumes horaires des séquences jusqu'à mi-parcours.

- Vous pouvez ajouter des heures de soutien ou de coaching.
- Pour les autres séquences, c'est le principe des vases communicants: j'ajoute 10h sur une séquence, je retranche 10h à une autre séquence qui n'a pas démarré.

Point de vigilance: La facture doit être en relation avec les heures déclarées comme réalisées de la DSF et donc de chaque séquence concernée du PIF

Vous ne pouvez évidemment pas facturer des heures qui ne figureraient pas dans le PIF du stagiaire.



Une évolution des feuilles d'émarginement est à prévoir afin de distinguer les émargements par séquence

Sur le sujet des programmes de formation organisés avec des demi-heures sur la journée ou la semaine:

Comme indiqué dans la FAQ nous préconisons de modifier votre organisation et de prévoir des heures entières

Un groupe de travail est prévu pour étudier la possibilité de fonctionner en prévoyant des arrondis dans certains cas qui se compensent.

Les Directions régionales reviendront vers vous sur ce sujet si une règle nationale satisfaisante est adoptée.

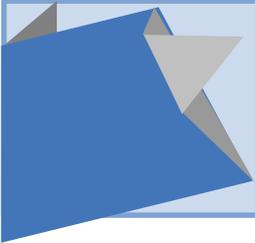
A group of people in a meeting, with a blue overlay and the text '4 ECHANGES'. The background shows several people sitting around a table, some looking at a laptop. The foreground shows a person's hands writing in a notebook. The text '4 ECHANGES' is overlaid in white on a dark blue background.

4

ECHANGES



Pour garder le contact



Une boîte mail générique

*ODS DCT Marchés AFC 2019

dctmarchesafc2019.00885@pole-emploi.fr

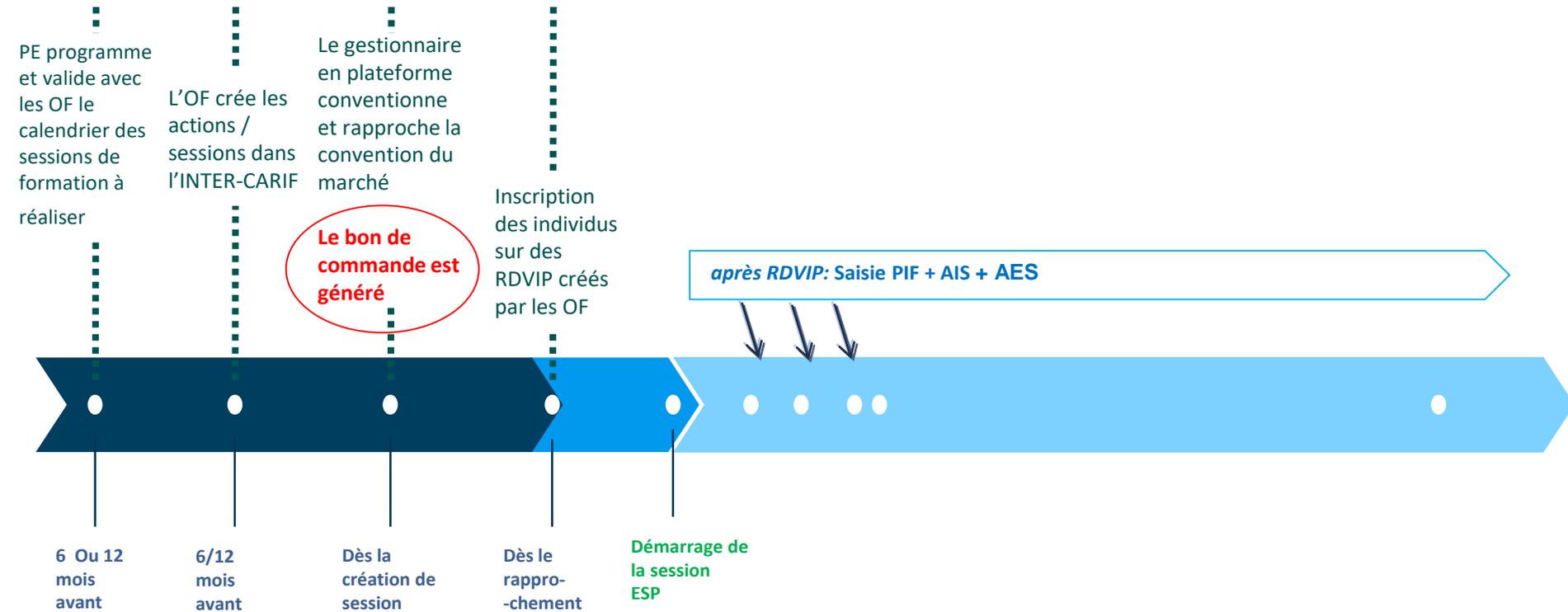
MERCI POUR VOTRE ATTENTION



5

ANNEXES

Rappel du processus d'entrée en formation et de la commande – ESP



Au démarrage de chaque session, la présence et la conformité du bon de commande (session, nombre de stagiaires, tarif, montant) doivent être systématiquement contrôlés par l'organisme de formation mandataire

Rappel du calcul de la durée maximale de la session

La durée maximale de la session doit être calculée par Pôle emploi avant transmission des demandes de programmation à l'OF

Ce calcul permet de définir les bornes de début et de fin d'une session ainsi que le volume horaire maximal d'une session (sur la base d'un temps maximal de 35h hebdomadaires)

Les éléments entrant dans le calcul sont les suivants:

Formation professionnelle

Remise à niveau

Période de formation de situation en entreprise

Soutien personnalisé (coaching inclus)

Appui à la recherche d'emploi

Le calcul est le suivant:

XXX heures + 20% de XXX heures + 30% de XXX heures + 16,6% de XXX heures + 21 heures = XXX heures maximum

XXX heures maximum / 35 heures → Nombre de semaines → Nombre de jours

Rappel du calcul des bornes de la session

Ce calcul de la durée maximale de la session permet de définir les bornes de début et de fin d'une session ainsi que le volume horaire maximal d'une session (sur la base d'un temps maximal de 35h hebdomadaires)

Calcul de la durée maximale de la session = calcul de la durée du PIA le plus long



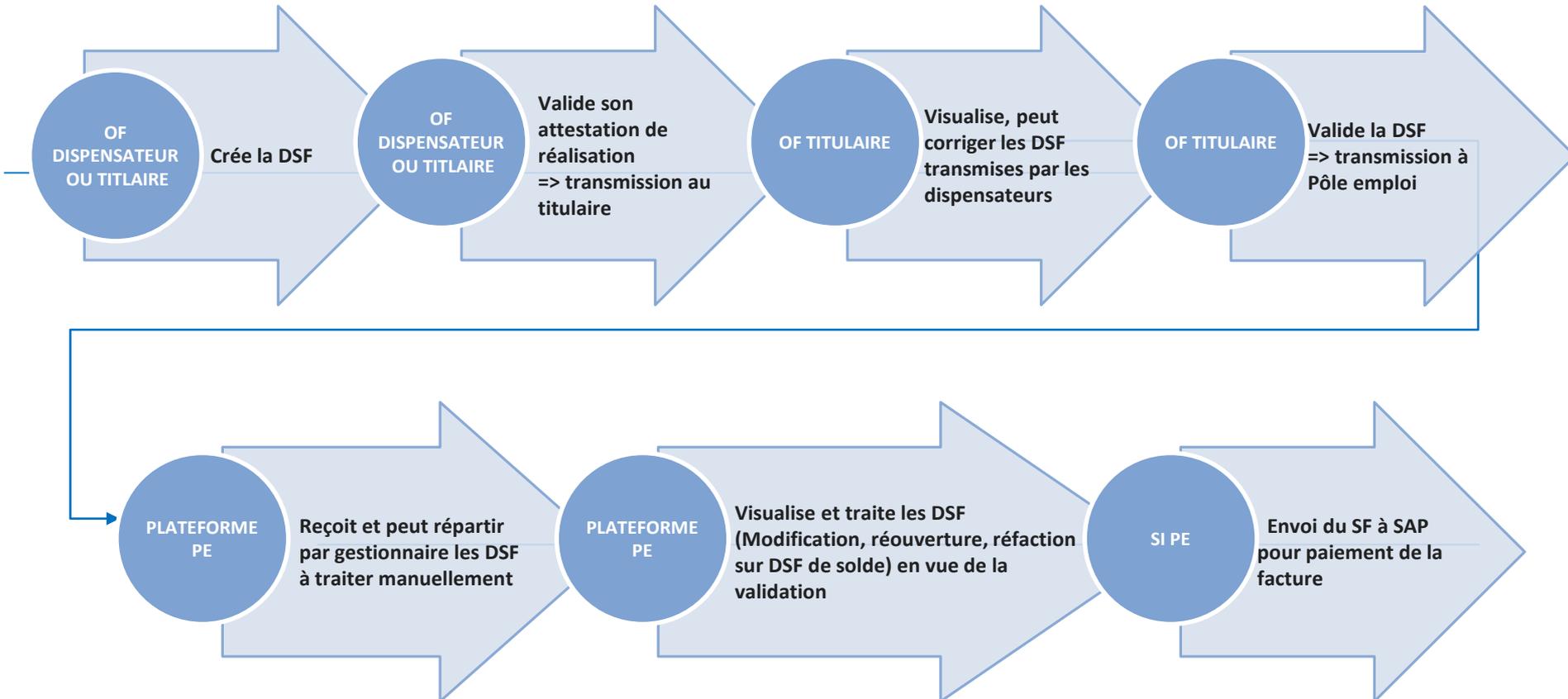
XXX heures maximum / 35 heures ➡ Nombre de semaines ➡ Nombre de jours

Nombre de jours

+ Jusqu'à 15 jours calendaires de fermeture par période de 6 mois
(si cela est prévu sur la période)

➡ **Dates de début et de fin**

Processus de traitement de la « demande de service fait » (DSF)



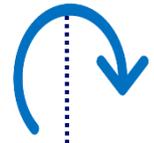
Dès l'ouverture de service d'OCD, le 6^{ème} caractère des sessions AFC conventionnées sera un B (ex 41C61B018042).

ACTIVITES ET ACTES METIER AVANT /APRES OCD

Excel Mail Contact téléphonique

AVANT OCD POUR LES OF

- TRANSMISSION D'UNE ATTESTATION D'ASSIDUITÉ ET DE RÉALISATION**
Fichier Excel
- TRANSMISSION DE TOUTES LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DU SERVICE FAIT**
- TRANSMISSION DE LA FACTURE EN MÊME TEMPS QUE LES JUSTIFICATIFS**
- ENVOI DES RIB VIA MAIL/CHORUS PRO AUX PLATEFORMES**
Créations et/ou mises à jour
- SOLLICITATIONS DES PLATEFORMES POUR RÉCONCILIER PAIEMENTS PE / FACTURES OF**
Avis de paiement incomplet
- PAS DE PRIME OF (ANCIENS MARCHÉS AFC)**



APRÈS OCD POUR LES OF

- SAISIE DE LA DEMANDE DE SERVICE FAIT**
Via une nouvelle IHM dédiée
- TRANSMISSION DE FEUILLES D'ÉMARGEMENT SUR DEMANDE DE PÔLE EMPLOI**
Contrôle a posteriori sur échantillon
- TRANSMISSION DES JUSTIFICATIFS (HORS FEUILLES D'ÉMARGEMENT)**
- TRANSMISSION DE LA FACTURE PAR L'OF APRÈS VALIDATION SERVICE FAIT / JUSTIFICATIFS PAR PÔLE EMPLOI**
Préconisation équipe projet
- SAISIE/MISE À JOUR DES RIB**
Via une nouvelle IHM dédiée
- AVIS DE PAIEMENT SAP SUFFISAMMENT EXPLICITE POUR QUE LES OF N'AIENT PLUS À CONTACTER LES SERVICES DE PÔLE EMPLOI**
- RÉCEPTION DES BONS DE COMMANDE PRIME MARCHÉS AFC 2019**
Via un nouveau menu